

ministres, je résolus de saisir la première occasion de soustraire le nom du gouverneur-général à une telle discussion. Elle ne tarda pas à se présenter, et j'ai l'honneur d'annexer un extrait d'un journal qui est une reproduction d'un discours que j'ai fait à un dîner que me donna le club d'Halifax.

* * * * *

“ Je pourrais ici, messieurs, terminer cette énonciation imparfaite de mes remerciements, si je ne désirais pas faire connaître à mon ami le juge-en-chef le plaisir que m'ont causé les paroles qu'il a prononcées relativement à ma position officielle comme gouverneur-général. Je sais que ce banquet est pour ainsi dire une fête de famille, et qu'il serait très-inopportun de faire ici allusion à la politique ; mais il me sera permis de dire en réponse au juge-en-chef que s'il y a un devoir dont j'apprécie surtout l'importance, comme se rattachant aux fonctions de ma charge, c'est le devoir absolu et qui prime tous les autres, de maintenir une attitude non-seulement extérieure de parfaite impartialité envers les différents partis qui divisent le monde politique du Canada comme celui de la mère-patrie, mais surtout de conserver dans le for intérieur parfaitement sur un pied d'égalité ce témoignage de sympathie, ce jugement et cette opinion qui élèvent le représentant de votre Souveraine au-dessus de tout soupçon d'avoir d'autre désir, but ou ambition que ceux de suivre l'exemple de sa Souveraine dans ses rapports avec ses ministres, son parlement et son peuple (applaudissements prolongés) ; de se souvenir à toute heure du jour qu'il n'a qu'un devoir et un but à remplir : administrer son gouvernement dans l'intérêt de tout le pays. (Vifs applaudissements.) Il va sans dire, messieurs, que n'ayant encore passé parmi vous qu'une année, je ne puis penser que mes opinions et ma manière d'agir en ces matières vous sont connues, et il est toujours à craindre, pendant la chaleur des discussions politiques qui paraissent se faire dans la presse canadienne avec une vivacité et un entraînement particuliers (rires), que l'on se permette de faire des suppositions nullement autorisées sur les sentiments, les opinions et les intentions du gouverneur-général, ce qui serait de nature à induire en erreur le lecteur illettré sur la conduite et l'attitude du chef de l'Etat. En faisant cette observation, je n'entends pas me plaindre, car s'il y a une personne en Canada qui a été traité avec bonté et considération par la presse ; une personne envers laquelle les journaux de toutes couleurs se sont montrés pleins d'indulgence et de bonne volonté, c'est moi. Il est très-naturel, — et ce n'est pas un fait qui soit blessant pour moi, — que chaque organe des différentes nuances de l'opinion soit persuadé que le gouverneur-général doit nécessairement partager sa manière de penser et voir les choses sous le même jour que lui. Mais, une fois pour toutes, je veux que l'on sache — et peu m'importe la publicité que l'on donnera à ces observations — qu'il n'y a pas un être au monde qui soit autorisé à faire une déclaration ou une allégation relativement à ce que peuvent être mes opinions ou mes sentiments au sujet d'une question politique quelconque, ou qui ait été en position de pouvoir faire une conjecture sur une matière de ce genre. Mon but et mon désir, il est vrai, sont de me renseigner sur tout sujet ayant rapport aux intérêts du pays, au moyen de conversations et de discussions avec tous ceux en mesure de m'éclairer, et ce serait un malheur pour moi, si cette liberté de relations avec toutes les classes et les partis en Canada, dont je tire un si grand profit et qui me procure tant de plaisir, devait être gênée par la crainte que ces relations accidentelles servent de thème aux conjectures ou aux commentaires de la presse. Non, messieurs, je comprends trop bien mon devoir pour laisser surprendre mon jugement ou mes sympathies par l'esprit de partisanerie. ma seule pensée et mon seul désir sont le bien-être de tout le Canada. — de maintenir son honneur, de travailler à sa prospérité, de faire mon devoir envers lui, telle est ma seule ambition. Lorsque je cause avec vos hommes publics, il ne m'arrive presque jamais de demander à quel parti politique ils appartiennent ; je ne vois en eux que des personnes s'élevant, chacune selon son mérite, en servant son pays. Ma seule étoile polaire mon seul guide dans l'accomplissement de mes devoirs et dans mes relations officielles avec les hommes publics, c'est le parlement du Canada. (Applaudissements.) Le fait est que je suppose que je suis le seul en Canada dont la foi en la sagesse et l'infaillibilité